

CERTIPHYTO

DÉCIDEUR EN ENTREPRISE SOUMISE À AGRÉMENT (DESA)

FORMATION INITIALE – PRIMO-CERTIFICAT

PRÉSENTATION | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires une compréhension et un enseignement complet liés au Décideur en entreprise soumise à agrément.

OBJECTIFS	À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de : • Appréhender l'ensemble de la législation liée aux produits phytopharmaceutiques et à leurs utilisations ; • Être capable d'identifier les risques pour l'environnement liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Être capable d'identifier les risques pour les êtres humains, opérateurs et usagers, liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de les prévenir ; • Être capable d'évaluer et de préconiser des méthodes de lutte alternatives afin de réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
PRÉ-REQUIS	Professionnels exerçant une activité en lien avec les produits phytopharmaceutiques.
PUBLIC	Entrepreneurs du territoire, entrepreneurs paysagistes, prestataires de service qui interviennent pour des tiers. La participation, à la formation, de stagiaires exerçant des fonctions identiques sera privilégiée au profit de la dynamique de groupe.
PROGRAMME	Jour 1 8h45 – 9h00 : Accueil Introduction de la formation : • Présentation des objectifs et des enjeux des journées de formation ; • Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires. Jour 1 9h00 - 12h30 Thème : RÉGLEMENTATION et sécurité environnementale • Les lois Grenelle 1 et 2 et mesures afférentes : plan Ecophyto ; • Définition des produits phytopharmaceutiques ;

- Autorisation de mise sur le marché, produits licites et illégaux ;
- Utilisation des produits ;
- Classement, transport, stockage et enregistrement des produits ;
- Collecte et traitement des déchets et effluents ;
- Les différents niveaux de responsabilité ;
- Agrément d'entreprise ;
- Réglementation spécifique à l'activité professionnelle ;
- Dangerosité du produit et impact sur l'environnement (*faune et flore*) ;
- Situation d'exposition aux dangers dans l'environnement ;
- Zonage (*zone protégée, périmètre de captage...*) ;
- Stratégies retenues selon les espaces, leur nature, leur usage ;

Jour 1 | 12h30 – 14h00 : Déjeuner

Jour 1 | 14h00 – 17h30

- Pratiques et aménagements visant à limiter les risques ;
- Traçabilité tout au long du processus ;
- Spécificité des différentes cultures et sols ;
- Consignes pour l'intervention sur les chantiers ;

Vérification des connaissances : 10 questions.

Jour 2 | 8h45 – 9h00 : Accueil

Jour 2 | 9h00 – 12h30

THÈME : SANTÉ SÉCURITÉ APPLICATEUR et espace ouvert au public

- Dangerosité des produits ;
- Situation d'exposition aux dangers ;
- Catégories de populations sensibles ;
- Principales mesures de prévention et de protection pour réduire ces risques ;
- Estimation des risques pour les usagers ;
- Principes d'utilisation, principales consignes et réglementation.

Jour 2 | 12h30 – 14h00: Déjeuner

Jour 2 | 14h00 – 16h30

- Connaître la conduite à tenir en cas d'intoxications aiguës ou d'accidents ;
- Signalement de l'accident auprès de Phyt'attitude ;
- Plan de formation des salariés dans le cadre de l'agrément ;
- Consignes d'intervention sur les chantiers ;
- Information des commanditaires ;

Vérification des connaissances : 10 questions.

	Jour 2 16h30 – 17h30 THÈME : RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives : - Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Jour 3 8h45 – 9h00 : Accueil Jour 3 9h00 – 12h30 THÈME : RÉDUCTION DE L'USAGE, méthodes alternatives : - Techniques alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ; - Méthodes et produits de bio-contrôle utilisant des mécanismes naturels ; - Techniques de lutte intégrée ; - Évaluation comparative de l'utilisation des produits ; - Évaluation de la nécessité d'intervenir ; - Raisonnement des interventions. Jour 3 12h30 – 14h00 : Déjeuner Jour 3 14h00 – 16h30 - Choix des produits ; - Adaptation des doses en fonction de l'état et de la distribution spatiale des bioagresseurs ; - Évaluation comparative de l'utilisation des produits et techniques alternatives ; Vérification des connaissances : 10 questions. Jour 3 16h30 – 17h30 Validation des connaissances : 30 questions seuil de réussite 20 réponses justes (en cas d'échec nécessité de suivre une journée de formation complémentaire) ; Évaluation de la formation.
INTERVENANT	Formateur spécialisé en produits phytopharmaceutiques, santé et environnement.
MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES	- Combinaison des méthodes affirmatives, interrogatives et actives ; - Présentation de documents, vidéos, articles de presse, diaporamas ; - Exercices et échanges des pratiques pour mutualiser ; - Travaux de sous-groupes et restitution en grand groupe ; - Remise d'un livret stagiaire ;

	Approche contextualisée au secteur d'activité des stagiaires
VALIDATION	Attestation de formation
RESPONSABLE DE STAGE	Alain PANOT
DURÉE	3 jours (21 heures)
LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître toutes les conditions d'accessibilité (y compris pour les personnes en situation de handicap), les délais d'accès et le prix de chacune de nos formations : nous contacter.